

bres de la famille royale, dans la personne de Son Altesse Royale le duc de Connaught.

Espérons que son séjour au milieu de nous sera aussi agréable et profitable pour lui et Sa Royale compagne, la Duchesse de Connaught, qu'il le sera, sans doute, pour nous-mêmes. Son prédécesseur immédiat, le comte Grey, s'est familiarisé, en visitant, en sa qualité officielle, les diverses parties du pays, avec les mœurs de ses habitants, ou leur genre de vie. C'est ainsi qu'il a pu acquérir une connaissance du pays, qui l'a considérablement aidé à s'acquitter de ses importants devoirs. Son exemple sera, sans doute, suivi par Son Altesse Royale, le Gouverneur général actuel, et cela, nous l'espérons, avec le même succès.

La divine Providence, depuis plusieurs années, a favorisé le Canada de bonnes récoltes et de jours prospères. Nous sommes heureux de constater que la présente année ne sera pas, sous ce rapport, une exception, et que toute notre population en a profité.

Notre population s'est accrue rapidement et l'immigration que nous avons reçue se compose d'une meilleure classe de sujets que celle qui nous est arrivée, il y a quelques années. Quant à l'augmentation de notre population, bien que l'on ait eu raison d'attaquer l'exactitude de son chiffre total donné par le recensement terminé dernièrement; bien que le chiffre de la population trouvée dans certaines parties du pays ait causé un certain désappointement, il est, cependant, admis que l'augmentation accusée par nos énumérateurs officiels est satisfaisante, et qu'il y a lieu d'espérer que ce mouvement progressif ne fera que s'accroître.

Il n'y a pas dans le discours du Trône de projets prévus plus importants que celui d'améliorer nos grandes routes vicinales. Le Gouvernement du Canada a déjà dépensé beaucoup d'argent pour la construction de trois chemins de fer transcontinentaux, qui seront très utiles au pays; mais comme une grande partie des produits du fermier doit être d'abord transportée par des routes à barrières, n'est-il pas de la plus haute importance que le coût de ce transport soit réduit au minimum par l'amélioration de ces routes? Je suis informé qu'en Angleterre le coût du transport par

les chemins vicinaux est d'environ huit centins la tonne par mille, tandis qu'en Canada ce transport coûte 26 centins. Aurais-je tort de suggérer au Gouvernement qu'il serait opportun de construire une grande route transcontinentale; de l'entretenir lui-même; puis, de s'entendre avec les provinces pour construire et entretenir conjointement des routes tributaires de distance en distance, et à travers les divers cantons? Si un pareil réseau de routes vicinales était établi, l'usage des automobiles attirerait au Canada un grand nombre de touristes. La coopération des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux à cette entreprise accomplirait, d'ici à quelques années, un progrès important. De bons chemins favorisent le développement du commerce; resserrent les relations sociales, sans parler des plaisirs et du confort qu'ils procurent.

Le Canada est un pays éminemment agricole, et lorsque l'industrie agricole est prospère, cette prospérité s'étend aux autres industries. Il est donc très satisfaisant d'apprendre par le discours du Trône que le Gouvernement a l'intention d'aider davantage l'industrie agricole qui est la principale en Canada. En agissant ainsi le Gouvernement encouragera nos jeunes gens à rester sur les fermes; il leur fournira l'occasion de se familiariser avec les méthodes de culture scientifique et intensive de nos terres pour en tirer de plus abondants produits. Bref, l'agriculture leur offrira ainsi plus d'attraits.

Conformément à la promesse faite par le premier ministre, lorsqu'il était chef de l'opposition, le Gouvernement actuel a l'intention de nommer une commission permanente du tarif, chargée de s'occuper de toute question s'y rapportant. Une commission de ce genre fera disparaître, espère-t-on, plusieurs inégalités existantes, et après une étude approfondie de tous les points qui se présentent dans l'élaboration d'un tarif, tels que le coût de production, les salaires, etc. J'espère que toutes les parties intéressées, comme le sont les producteurs et les consommateurs, recevront un traitement plus équitable que par le passé. Un tarif établi d'après une base plus stable que celle existante encouragera la production indigène, ainsi qu'une concurrence suffisante à l'intérieur

Hon. M. TAYLOR.